

Enseigner dignement

Témoignage d'une enseignante d'un collège de banlieue sud en Île-de-France

Le 19 février 2020,

Enseignante en espagnol depuis 12 ans dans un collège plutôt "favorisé" du fin fond de l'Essonne avec 708 élèves dans les bois, chez nous, la colère des enseignants face au mépris non seulement du ministre mais aussi de nos supérieurs hiérarchiques (DASEN) est totale et nous sommes unis et engagés contre la destruction du service public au niveau local mais aussi au niveau national (les 2 étant liées).

Ce message est un message d'espoir et de révolte, de foi dans une prise de conscience collective et un appel à la mobilisation: ce que nous faisons dans notre collège ni REP ni rien du tout, peut être fait dans tous les établissements et aussi chaque établissement peut aujourd'hui trouver son moyen d'action contre toutes les mesures du gouvernement qui non seulement mettent à mal le métier d'enseignant mais ont des répercussions sur l'apprentissage pour tous les élèves qui ne peut plus se faire au jour d'aujourd'hui dans de bonnes conditions.

Revalorisation et défense du statut enseignant

Je me positionne ici en tant qu'enseignante mais aussi en tant que citoyenne attachée aux valeurs fondatrices d'égalité, de respect, de liberté, de solidarité et de fraternité et de plus je suis aussi une maman de 2 enfants en collège et lycée et je parle pour tous nos enfants, pour leur avenir. Je suis aussi syndiquée FO et je remercie les syndicats pour leur mobilisation et action et écoute de nos revendications et soutien et je pense aussi qu'aujourd'hui les syndicats sont aussi mis à mal par notre gouvernement et comme ce sont souvent des moyens d'informations et de défense de nos statuts il s'agit aujourd'hui de les museler et de les écarter pour mieux diriger les enseignants et privatiser le système. À ce sujet, privatiser ? Si seulement la privatisation passait par une réelle révision de nos salaires comme cela se fait dans le privé où les salariés expérimentés gagnent plus que les débutants... non, en France, ce que nous propose notre ministre le 7 février c'est une revalorisation surtout en travaillant plus avec refondation du statut et une misère de revalorisation salariale pour « tous » car enfin on se rend compte qu'on n'est pas si bien payé que ça en France nous enseignants alors que cela fait 10 ans que notre charge de travail est amplifiée. Oui, une misère de supplément de salaire et dans la majorité des scénarios envisagés, cette revalorisation ne touche que les débuts de carrières... dans quel autre métier voit-on que les jeunes inexpérimentés touchent plus que les enseignants expérimentés ? Ce qui veut dire que moi, 47 ans, 13 ans d'enseignement, échelon 7 je ne vais RIEN avoir de plus alors que je pense faire mon métier correctement, avec professionnalisme et passion. Sans compter qu'avant l'enseignement, j'avais un autre métier dans le privé dans le marketing publicitaire, mais non, cela n'est pas pris en compte dans la fonction publique, et j'ai commencé ma carrière d'enseignante à 0.

Un exemple de collège en souffrance

Dans mon collège, la colère gronde et monte depuis plusieurs années. Nous avons la chance d'être une équipe d'une quarantaine d'enseignants hypersoudés et très stable, nous connaissons très bien nos élèves, nous pouvons mener des projets pédagogiques en équipe et nous accueillons les nouveaux profs de manière conviviale et les accompagnons. Or, on nous a plusieurs fois reproché que nous soyons trop stables au Pont de Bois ; oui, la stabilité n'a pas bonne presse dans l'Education Nationale car notre stabilité ne serait pas productive car nous pourrions rentrer dans une routine et ne plus mener de projets... or dans mon collège, l'offre éducative est impressionnante: 4 voyages sont proposés chaque année, des sorties qui dépassent chaque année l'enveloppe donnée par le département et des projets pluri et interdisciplinaires car nous avons plaisir à travailler ensemble et pour les élèves et les élèves nous le rendent bien. De très nombreuses options sont proposées à tous les élèves sans sélection mais avec exigence dans l'enseignement telles que : classe bilingue allemand, groupes LCE en anglais et en espagnol, option latin et grec aussi. Et je parle sans compter aussi des projets innovants contre le décrochage scolaire et de prévention pour des élèves non seulement en difficultés mais aussi pour ceux que nous appelons les "invisibles" qui n'ont pas de problèmes de comportement mais sont en échec dans un silence inquiétant et que nous oublions parfois tellement nous sommes débordés avec 30-31 élèves par classe au collège.

À propos de la Dotation en Heures pour septembre 2020

Depuis 5 ans maintenant, nous sommes chaque année obligés de râler auprès du Rectorat qui nous octroie de moins en moins de moyens pour mener à bien notre mission d'enseignement et d'individualisation auprès d'un public d'élèves de plus en plus hétérogène et avec un comportement de plus en plus compliqué d'autant que notre "petit" collège fait état aussi d'une population de gens du voyage, certes sédentarisée, mais compliquée à gérer et aussi d'enfants en maisons d'enfants, en foyer, donc avec une problématique autre mais aussi difficile à appréhender scolairement sans oublier l'augmentation des PAP, des PPRE, des PPS et une classe ULIS chez nous avec des problèmes cognitifs à intégrer au sein de nos classes.

À propos de l'état du collège

Notre collège est par ailleurs d'une vétusté incroyable, construit dans les années 70 et avec des problèmes d'humidité qui ont été dénoncés maintes et maintes fois depuis 10 ans avec appel au CHSCT et je ne m'étendrai pas sur cette demande de réhabilitation qui avait été arrêtée faute de budget par le Conseil Départemental il y a 5 ans et il a fallu encore et toujours râler pour se faire entendre ce qu'à l'époque nous avons réussi avec l'aide des parents et des syndicats et aussi intervention de la presse (car malheureusement ce n'est que quand la presse s'en mêle que soudain les élus apparaissent) et alors notre réhabilitation a été de nouveau à l'ordre du jour du Conseil Départemental et les lourds travaux de réhabilitation de notre collège doivent commencer cet été 2020.

Les décrets mis en place par le gouvernement

Depuis 2 ans au niveau national nous sommes encore plus malmenés, nous

enseignants, avec de multiples mesures destructrices de notre statut :

- Gel du point d'indice depuis 10 ans
- 2 heures supplémentaires imposables et non refusables (en 2019)
- Missions du Professeur Principal élargies pour la même ISO (= prime) (en 2018)
- Décret du 18 décembre 2019 qui octroie une prime augmentée à nos Recteurs d'académie (prime qui passe de jusqu'à 49 980 euros par an (décret de 2014 !) à jusqu'à 51 760 euros par an (décret de décembre 2019)) alors que notre salaire et nos primes à nous enseignants stagnent depuis 10 ans.
- Rétablissement du jour de carence (2018)
- Formations sur le temps des vacances scolaires avec une compensation salariale de misère (120 euros bruts par jour) et non refusables (septembre 2019).
- Décret autorisant la rupture conventionnelle pour rapprocher le public du privé (décembre 2019)
- Instauration d'un devoir de réserve pour les enseignants (décembre 2018)
- Retraites futures basées sur nos salaires avec primes alors que nous sommes le corps de la fonction publique le plus miséreux du point de vue des primes d'où des pertes de plusieurs centaines d'euros sur le montant de nos retraites futures par mois. Et depuis les contestations : annonce de déblocage de 500 millions, oui, mais à partir de 2021 et on ne sait pas pour qui exactement (a priori seront écartés ceux nés avant 1975) et surtout en échange de contreparties avec aménagements et élargissement de nos missions, et cela, pour tous les enseignants.
- Réforme à venir du collège pour être sur le modèle du lycée et ça a déjà commencé avec les mesures annoncées sur une certification informatique à faire dès septembre 2020 et qui va nous demander encore du travail supplémentaire et surtout un doublon avec notre LSU (Le livret de compétences du collège).
- Disparition des CHSCT (Comités d'hygiène et de sécurité) en 2020 (ils vont être maintenant intégrés à un organisme général et social donc totalement dilués dans la masse).
- Interdiction aux syndicats de siéger aux CAPA (Commissions pour les mutations des enseignants) dès cette année 2020.
- Disparition des diplômés de COP (Conseiller d'orientation psychologue) et Psy EN (Psychologue de l'Education Nationale) (décembre 2019). À terme, leurs missions nous incomberont à nous, enseignants, alors que nous n'avons pas de formation à ce sujet.

Les réductions budgétaires impactant le nombre d'élèves dans les classes

Mais nous sommes aussi la cible des réductions budgétaires nationales avec l'octroi d'une DHG désastreuse : **708 élèves aujourd'hui pour 27 classes** et encore parce que l'an passé nous avons aussi râlé et été reçus en audience auprès du DASEN adjoint qui nous parle d'unités en audience lorsque nous, nous parlons d'élèves, ce qui montre bien le décalage entre la hiérarchie et nous, acteurs de terrain : Pour le DASEN adjoint les élèves sont des chiffres dans une logique comptable! Et **demain, en septembre 2020, la prévision du Rectorat est de 715 élèves pour 26 classes**: n'y aurait-il pas un paradoxe ici ? Nous ne sommes pas dupes, et savons bien de quoi il s'agit : il n'y a plus de profs, il n'y a plus d'élèves: entassons-les et faisons faire des heures sup aux profs présents!

Des problèmes de gestion de personnels

Nous avons de plus une direction défailante depuis septembre 2018 avec remontée au Rectorat depuis janvier 2019 sur une partie de notre direction. En effet, le collège ce n'est pas que les enseignants, c'est aussi la direction mais aussi la vie scolaire (avec toujours plus de pressions), les AED (avec une précarité intolérable et en nombre

insuffisant : 5 pour 708 élèves), les AVS (elles aussi mises à mal), les personnels médico-sociaux (et là on peut aussi pleurer...) et ... les parents. Parents qui jusqu'à aujourd'hui nous considéraient comme des nantis et des fainéants à cause d'une médiatisation et information fautive de la part du gouvernement et de la société.

Les actions afin de pouvoir enseigner dans de réelles conditions de confiance et d'individualisation de l'enseignement.

Dans mon collège, les personnels ont été hypermobilisés dès le 5 décembre avec 98% de grévistes au sein de tous les personnels du collège et ensuite un petit groupe d'"irréductibles" a continué le combat contre la réforme des retraites en faisant plusieurs jours de grève (j'en suis à 8 jours) mais depuis le début je pense qu'il faut inscrire notre mouvement dans un cadre plus large de revendications de notre statut et de nos salaires qui dépasse le cadre de nos retraites futures. La revalorisation proposée pour les retraites est un scandale et les enseignants et les syndicats ont commencé aussi à aller dans un sens plus large vers fin décembre où enfin on a entendu parler de manière massive de nos conditions générales dégradées d'enseignement et des modifications successives de notre statut d'enseignants et aussi de notre salaire qui par ailleurs a baissé en janvier du fait d'augmentation de cotisations sauf pour les quelques enseignants promus avec le PPCR qui aussi est une véritable usine à gaz car il y a si peu d'« élus » alors même que la majorité des promouvables ont des résultats très satisfaisants ou exceptionnels toujours dans cette logique comptable de ne promouvoir qu'un infime pourcentage d'enseignants du fait de la crise car il n'y a plus de sous...

Mais comme dans beaucoup d'établissements en France, fin décembre, le nombre de grévistes a baissé dans notre collège ce que nous comprenons parfaitement vu nos salaires et aussi beaucoup ont une conscience professionnelle et ne veulent pas que les élèves perdent trop de jours de cours et aussi beaucoup ont peur de se mobiliser du fait du "devoir de réserve" et du PPCR qui leur fait penser que s'ils se révoltent ils ne seront pas bien notés lors des évaluations PPCR. Mais chez nous, au collège, comme dans beaucoup d'autres établissements, les enseignants continuent d'être révoltés et indignés.

Je me suis dit alors qu'il était temps de passer à d'autres modes d'actions et je me suis inspirée des hospitaliers et de leur grève administrative: Oui, ce modèle convient parfaitement à nos revendications et du fait du mépris du gouvernement et aussi parce que localement nous n'étions pas entendus et que les parents ne nous donnaient alors pas beaucoup d'aides sur notre situation locale nous avons décidé unanimement profs et AVS de mener une "**grève du zèle**" avec comme slogan: **salaire minimum = service minimum**. C'est fou le nombre de tâches qu'un enseignant fait en dehors de ses missions propres...

C'est le fruit d'un collectif d'enseignants et de personnels du collège avec signatures de 34 enseignants du collège sur 47. Mais il faut COMMUNIQUER et DIALOGUER et INFORMER. Nous sommes convaincus que c'est par l'information aux parents que nous pouvons réussir à mener ce combat non seulement local mais aussi national car ce que nous vivons localement, tous les établissements le vivent avec des dotations catastrophiques, des classes surchargées et au lycée aussi leur mobilisation face aux E3C fait partie de ce grand mouvement collectif de révolte contre un système de destruction du service public et de mépris envers nous, la base, les acteurs de terrain, qui depuis de nombreuses années ne sommes ni entendus ni considérés. Nous sommes des professionnels, des pédagogues, arrêtons cette mascarade gouvernementale qui nous prend pour des imbéciles et tend à nous faire passer pour des rebelles et des incompetents. Informons vraiment notre public: les parents et les enfants.

La grève du zèle

Nous avons donc dans notre collège, décidé le 16 janvier, de cette "grève du zèle" à contrecœur mais pour montrer que nous sommes à bout, fatigués mais révoltés et avons décidé de ne faire ni brevet blanc ni oral de stage ni oral de langue et de mettre des appréciations minimums sur les prochains bulletins du 2e trimestre. Nous avons aussi décidé de refuser d'être professeur principal en septembre 2020 et de ne plus faire ni voyages ni sorties ni projets pédagogiques en septembre 2020 à l'unanimité des enseignants. Oui, toutes ces mesures sont soit du bénévolat soit payées par une prime juste dérisoire comparée à l'ensemble des tâches liées à la mission de Professeur Principal. Mais nous avons agi en communiquant et informant de pourquoi nous le faisons aux parents. Nous savions qu'ils réagiraient à ces mesures et c'est ce que nous voulions puisque nous, enseignants, n'étions entendus ni par le DASEN ni par notre ministre. Il s'agissait aussi de mener une action "coup de poing" sans nous mettre en défaut et pour montrer aux parents que, dorénavant, nous ne ferons que ce pour quoi nous sommes réellement payés! Un tract a été distribué aux familles et nous avons aussi beaucoup ouvert d'espaces de discussions avec les élèves légitimement inquiets mais tout de suite compréhensifs en leur expliquant les raisons de notre action et aussi que nous pourrions à tout moment cesser cette grève du zèle si nous étions entendus sur nos revendications par nos supérieurs.

Et bien, les réactions n'ont pas tardé et des parents ont manifesté leur soutien en écrivant au DASEN adjoint. Une réunion à l'initiative des enseignants dans une salle communale a eu lieu lundi soir 27 janvier en invitant les fédérations de parents pour expliquer notre action et aussi les informer que ce qui se passe dans notre collège se passe dans tous les collèges de l'Essonne et aussi de France et que si nous obtenons des moyens supplémentaires pour l'an prochain ce sera au détriment d'un autre établissement : nous ne sommes pas dupes !

L'implication des parents d'élèves

Merci aux parents car je pense que c'est avec eux qu'il faut continuer cette bataille contre la destruction du service public. Ils ne sont pas dupes non plus! Il suffit de bien les informer de la réalité de la situation tant du métier enseignant que des conditions d'apprentissage. De toute façon ils se rendent bien compte qu'il y a un problème: les classes sont surchargées, les profs absents ne sont pas remplacés et il y a recours massif à des enseignants contractuels souvent mal formés ou pas formés ce qui est un désastre et pour les élèves et pour le prof qui se fait parfois malmener en classe.

Nos fédérations de parents de notre collège ainsi que les maires des principales communes de recrutement ont décidé de nous soutenir dans nos actions. Les fédérations de parents ont relayé les infos auprès des autres parents et sont en train d'envoyer des lettres aux Rectorats d'Evry, de Versailles mais aussi aux députés, aux sénateurs et à notre ministre car ils ont compris que le combat n'était pas seulement local mais bien national. Les parents mobilisés ont décidé un blocage du collège le jour symbolique du vote de la DHG le 4 février avec appel à la presse (car ce n'est encore une fois que comme ça que nous avons une chance de nous faire entendre nous enseignants). Ce blocage a été mené en toute sécurité avec information auprès de toutes les familles en faisant en sorte que les élèves ne viennent pas ce jour-là. Nous faisons tout cela suite à de très nombreuses lettres, motions, jours de grève, qui sont restés lettre morte... et bien notre collège a été "mort" le mardi 4 février avec 10 élèves présents seulement sur 708.

Résultat au 21 février 2020

Nous avons été reçus en délégation parents-enseignants-syndicats (FO et Snes) par le DASEN adjoint le 6 février 2020. Voici le bilan après 2 heures d'entretien sur 3 points, une direction défaillante du collège, une réhabilitation à venir sans réunions pourtant prévues au calendrier, des moyens insuffisants alloués pour l'an prochain sur notre DHG : RIEN, malgré un état des lieux catastrophique dans notre collège et un constat du DASEN adjoint qu'en effet nous « cumulons » les problèmes... Problèmes dont le Rectorat est responsable lui ai-je dit et le DASEN adjoint de confirmer en partie sa responsabilité mais sans aucun moyen concret pour remédier à nos problèmes.

Je lui dis que donc je n'avais **rien** à faire remonter aux personnels du Pont De Bois : aucune action, aucun espoir, aucune date pour se retrouver ultérieurement : RIEN. Je lui ai dit que si jamais il décidait de nous réunir à nouveau, que ce soit avec du concret car là j'ai perdu mon temps mais que nous ne nous résignons pas et qu'il connaissait notre grève du zèle à laquelle participent aussi d'ailleurs les AESH qui sont elles aussi mises à mal dans ce système et que nous allons maintenir et voire même renforcer notre grève du zèle.

Les parents ont à nouveau témoigné du dynamisme actuel des équipes éducatives et comprennent notre exaspération et sont plus que outrés aussi d'être venus pour **rien** et sont très inquiets pour l'avenir du collège et de leurs enfants. Un parent ajoute que de leur côté ils ne vont pas se laisser faire et se réunir pour agir de manière plus forte. Au moment de partir, en me serrant la main, je dis au DASEN adjoint : « Vous savez, vous participez ici à la destruction de l'Education Nationale ».

Le non-remplacement des enseignants dans le secondaire et la contractualisation de l'enseignement

Rien ! Enfin, ce n'est pas exactement vrai, soyons honnêtes ; lors d'un point crucial évoqué par les parents sur le non-remplacement d'une enseignante en espagnol en congé maternité normal depuis le 6 janvier. Cette enseignante a pourtant fait sa déclaration en temps et en heure et son absence était depuis longtemps prévue. Résultat : les 7 classes dont elle a la charge dont une où elle est professeure principale sont sans professeur d'espagnol depuis plus de 5 semaines.

M. le DASEN Adjoint dit qu'en espagnol c'est une catastrophe et il manque 27 professeurs sur le département dans cette discipline. Nous relierons alors, la déléguée syndicale Snes et moi-même le local et le national, et disons que cela est la faute du gouvernement qui pourtant sait l'augmentation des effectifs d'élèves en Essonne et pourtant il y a moins de postes au concours et le métier n'attire plus vu nos conditions et notre salaire. Les parents sont vraiment très remontés à ce sujet et dénoncent aussi la politique gouvernementale et le non-remplacement des enseignants. Je le remercie alors d'avoir finalement trouvé une remplaçante pour après les vacances de février que nous avons accueillie comme il se doit au collège le lundi 3 février et qui est une « néo-contractuelle » et donc là aussi je dénonce la contractualisation de notre profession et que cette jeune femme a l'air d'avoir envie de travailler et d'enseigner mais est très jeune, c'est sa 1^{re} année d'enseignement et qu'elle est sous-payée et aujourd'hui elle enseigne à Créteil en habitant loin de cette académie : c'est ça les futurs nouveaux profs ? Je lui donne aussi le nombre de grévistes du 6 février au Pont De bois qui est de 29 enseignants sur 39 + 2 AESH + au moins un personnel administratif + une caisse de grève où les non-grévistes ont versé la moitié de leur salaire journalier.

M. le DASEN adjoint avait donc quelque chose de concret (même si largement

insuffisant au regard de tous nos soucis) : un prof remplaçant devant commencer le 24 février 2020. Mais, le mardi 11 février je reçois un mail de la professeure néo-contractuelle qui me dit que son contrat avec l'académie de Créteil où elle travaillait a été prolongé et qu'elle a été incitée à continuer son travail avec le collège de l'académie de Créteil au détriment de l'académie de Versailles qui l'avait pourtant nommée dans notre collège.

Pour le coup, non seulement au collège nous n'avons plus de remplaçante à ce jour et donc les élèves n'auront toujours pas d'espagnol lundi 24 février, mais en plus et presque surtout il est juste scandaleux pour cette néo-contractuelle d'être traitée de la sorte ! C'est ce type de professeur que les enfants vont maintenant avoir devant eux : une personne qui fait plus de 40km pour aller enseigner alors même qu'il y a des besoins à côté de chez elle, qui est jeune prof inexpérimentée propulsée en collège REP sous payée et obligée de courber l'échine.

Conclusion

Mais nous ne nous résignons pas ! Nous avons saisi le CHSCT départemental du fait de nos conditions de travail et les parents font de même du point de vue des usagers côté département pour dénoncer les conditions d'apprentissage dans notre collège. Nous allons renforcer notre grève du zèle, ce qui ne nous fait absolument pas plaisir, mais nous ne pouvons plus supporter tant de mépris de la part de notre hiérarchie et ce au détriment d'un apprentissage correct auprès des élèves.

La grève du zèle en refusant d'être Professeur Principal et en refusant toute tâche supplémentaire est un levier fort tout en communiquant nos actions auprès des parents qui sont devenus chez nous un soutien et une force pour pouvoir un jour prochain enseigner dignement auprès des élèves.